

N° de facture  
 Date de facture  
 Référence client

Gazena  
 Renseignements : S.Grill 62.12.18  
 Dépannage (hors heures d'ouverture) : 03.89.62.25.00  
 Fax : 03.89.62.12.19

Interlocuteur Caléo

SABINE GRILL  
 03.89.62.12.18

Intitulé du tarif

Votre contrat N° T/GE300009 - Tarif 1153 G CG68 GZ6206 - Excellium (Fin de contrat : 31/01/2017)

Date de fin de contrat

Référence du point de service

Concernant le lieu de consommation du site :

Titulaire du contrat :  
 Situé :

Adresse du point de service

Au 28 avril 2015 la consommation de votre compteur de gaz s'élevait à 35775 kWh. Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	303,87	Euros
Consommation FR	873,27	Euros
Données mandatées du GRD	226,46	Euros
Produit	7,16	Euros
Taxes	109,42	Euros

**Total HT 1 520,18 Euros**  
**Total TVA 257,87 Euros**

**Total TTC 1 778,05 Euros**

Votre prochaine facture vous sera adressée vers le 29/05/2015. Le prochain relevé de votre compteur aura lieu vers le 25/05/2015.

Informations sur la prochaine relève et la prochaine facture

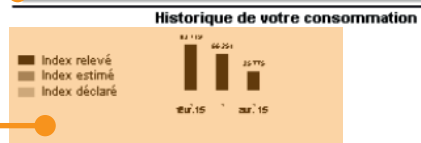
Pour accéder aux informations (méthodologie d'estimation, prix et offres pratiqués par Caléo), connectez-vous sur le site [www.caleo-guebwiller.fr](http://www.caleo-guebwiller.fr) ou téléphonez au 03.89.62.12.12.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics. N° Vert 0 800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) ou [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr)

Date d'échéance de la facture

**A payer avant le 29 mai 2015 1 778,05 Euros**

Historique de consommation allant jusqu'à 24 mois



Caléo APE 410Z SIRET 48359178000018 N° TVA INTRA FR 90 483 591 780

Caléo

TALON DE REGLEMENT

M2124 - F/E15000031 | M2124 - FR0000001742 | 30/04/15 | 1778,05E

Moyens de règlement

Règlement par chèque ou espèces.  
 (Voir modes de règlement au dos)

Numéro du compteur  
Date de relève  
Nouvel index relevé  
Consommation Annuelle de Référence et Profil du point de service

COMPTEUR	Date relève	Nouvel Index	Ancien Index	Coefficient	Consommation	Coef.	Informations
N°G108001559	28/04/2015	Releve 197286	Releve 194700	Lecture 1	(m3) 2586	Transfo. 13,8340	Compteur gaz
Consommation : 28/04/2015 GAR : 327337 Profil : 81% < Part hiver							

Coefficient de transformation des m<sup>3</sup> en kWh  
Consommation en m<sup>3</sup>  
Ancien index relevé

Tranche	Quantité	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Part transport</b>	<b>237,83E TTC</b>	kWh	Euros	Euros HT	%
Du 31/03/2015 au 28/04/2015					
Consommation GRD					
	35775	0,00554	198,19		20,00

Part ATRD en €/kWh (montant fixé par la CRE) --- TVA 20%

Tranche	Quantité	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Abonnement gaz</b>	<b>320,58E TTC</b>	kWh	Euros	Euros HT	%
Abonnement pour la période du 01/04/2015 au 30/04/2015					
Abonnement gaz					
	30 jours	3697,09/an		303,87	5,50

Terme fixe annuel en €/an --- TVA 5.5%

Consommation en kWh

Tranche	Quantité	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Consommation gaz</b>	<b>1 047,92E TTC</b>	kWh	Euros	Euros HT	%
Consommation du 31/03/2015 au 28/04/2015					
Consommation					
	35775 kWh	0,02441€/kWh	873,27		20,00

Terme de quantité en €/kWh --- TVA 20%

Tranche	Quantité	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Prestations sur contrat</b>	<b>33,92E TTC</b>	kWh	Euros	Euros HT	%
Du 01/04/2015 au 30/04/2015					
Location du compteur Gaz-100-1					
	30	343,95	28,27		20,00

Éventuelles prestations type location de compteur en €/an

Taxe Intérieure sur le Gaz Naturel (TICGN) en €/kWh --- Montant fixé par le Ministère de l'Économie et des Finances --- TVA 20%

Tranche	Quantité	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>T.I.C.G.N</b>	<b>113,34E TTC</b>	kWh	Euros	Euros HT	%
Du 31/03/2015 au 28/04/2015					
Taxe intérieure sur le gaz naturel					
	35775 kWh	0,0434€/kWh	94,45		20,00

Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) --- Transport --- Correspond à une % de la CTA Distribution multipliée par une assiette transport et divisé par une assiette distribution. Ce taux est fixé par décret. TVA 5.5 %

	Assiette	Taux	Montant	TVA
<b>Taxes</b>			<b>15,21E TTC</b>	
Euros HT				
CTA Gaz distribution	61,09	20,8	12,71	5,50
CTA Gaz transport	36,24	4,71	1,71	5,50

Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) --- Distribution --- Correspond à un % du terme fixe du coût ATRD. Ce taux est fixé par décret. TVA 5.5 %

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	318,29	17,50	335,79
	20,00 %	1 201,89	240,37	1 442,26

Détail des exonérations de la TICGN	Taux d'exonération	Assiette	Quantité soumise à TICGN
du 31/03/2015 au 28/04/2015	0,00	35775	35775

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de CALEO n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie en vous connectant sur le site [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou par courrier postal à l'adresse Médiateur national de l'énergie libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09.

TVA payée sur les débits | Document à conserver 2 ans | Tout retard de paiement entraîne l'application de frais de pénalité prévus aux conditions générales de vente. Les conditions générales de vente sont disponibles au siège et peuvent vous être envoyées sur simple demande.